



AMBASSADE DE SUISSE
EN FRANCE

Paris, le 20 janvier 1961.

Rapport Politique No 7

Confidentiel

KR/gg

Monsieur Max P e t i t p i e r r e ,
Conseiller fédéral,
Chef du Département Politique,
B e r n e

Négociations
Franco-F.L.N.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Depuis le succès remporté par le referendum, tous les milieux en métropole se demandent si et à quel moment le Général de Gaulle va entamer des négociations avec le GPRA.

Jusqu'à présent le dialogue entre les deux parties se borne à la publication de communiqués. On peut déduire de ce contact indirect, compliqué encore par des déclarations d'agences de presse, infirmées aussitôt par le G.P.R.A., que le désir existe des deux côtés de rechercher la négociation. Le contenu des déclarations officielles du Gouvernement français est plutôt sibyllin et semble laisser entrevoir une plus grande souplesse qu'autrefois. Du côté G.P.R.A., on constate que, pour le moment, les exigences sont maintenues et apparemment on se refuse à toute concession. Cette attitude des deux parties au stade actuel semble logique et ne compromet rien.

Mon premier collaborateur a recueilli aujourd'hui de la bouche d'un collègue d'une ambassade amie qu'un groupe de travail constitué par le Président de Gaulle a élaboré un projet concernant les futures opérations de la négociation.



- 2 -

Il semble que ce projet sous forme de rapport, qui n'est pas encore approuvé par le Président de la République, prévoit les trois phases suivantes :

1^o) Négociations en Italie entre fonctionnaires français à l'échelon moyen avec leurs homologues du G.P.R.A. Si ce premier contact donne des résultats satisfaisants permettant d'envisager une prolongation des négociations, une rencontre aurait lieu lors d'une deuxième phase :

2^o) Cette rencontre serait prévue entre M. Louis JOXE, Ministre d'Etat, chargé des Affaires Algériennes, et un membre du G.P.R.A., en Suisse.

3^o) Si cette seconde phase se déroule d'une manière positive, il sera permis d'envisager en dernier ressort une rencontre à Paris entre le Général de Gaulle et Ferhat Abbas, président du G.P.R.A.

Inutile de préciser que les négociations, sans égard au facteur où, comment et par qui elles seront entamées, présenteront d'énormes difficultés pour arriver à une entente permettant d'engager le processus d'autodétermination en Algérie. Le fait que le G.P.R.A. insiste sur le départ de l'armée française représente une condition que le Président de Gaulle, même s'il le voulait, ne pourrait imposer à la troupe.

Une autre difficulté semble dériver de l'état psychologique des deux communautés. A l'extérieur, elles donnent une impression de calme. En réalité elles sont plus que jamais hostiles l'une envers l'autre, rendant problématiques les chances d'une co-existence pacifique. Il semble peu probable que l'attitude des Musulmans devienne plus conciliante et raisonnable vis-à-vis des Européens, à mesure que se prolonge le drame de l'Algérie. En outre, il est difficile de prévoir des concessions de la part du G.P.R.A. qui, restant sur ses positions appuyées par l'URSS et la Chine, peut espérer que la situation du Général de Gaulle sera compromise si, après le succès du referendum, il ne parvient pas à liquider l'affaire algérienne dans un sens qui ne ressemble pas à un abandon.

- 3 -

Le G.P.R.A. peut influencer la règle du jeu en comptant sur le temps qui a, jusqu'à présent, travaillé en sa faveur. Les pays communistes maintiendront le G.P.R.A. dans son attitude intransigeante. Car l'affaiblissement de la France en Algérie et, par voie de conséquence, sur le plan international, ne pourrait que s'inscrire dans la ligne de leurs intérêts.

Vu ces circonstances, on ne peut que souhaiter que le seul génie du Général de Gaulle puisse trouver une issue dans ce labyrinthe de problèmes.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, les assurances de ma haute considération.

P. Micheli

(Micheli)